

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/des-veques-reagissent-a-la-decision-du-conseil-d-etat>

Des évêques réagissent à la décision du Conseil d'État

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : lundi 16 novembre 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Des évêques réagissent à la décision du Conseil d'État

« Des évêques de France ont individuellement fait part de leur insatisfaction à l'égard de la décision du Conseil d'État qui refuse de lever la suspension de l'exercice du culte. Tout en prenant acte de l'ordonnance rendu par le juge des référés, les évêques rappellent notamment que les fidèles peuvent toujours prier à l'église.

Ainsi, Mgr Eric de Moulines Beaufort, président de la Conférence des évêques de France (CEF), déclare que "les évêques partagent la tristesse des fidèles" et fait allusion à la concertation envisagée dans la décision du Conseil d'État.

Pour Mgr Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, "rien n'empêche les prêtres de célébrer la messe dans les lieux de culte qui restent ouvertes et rien n'empêche les fidèles d'entrer dans les églises individuellement."

Enfin, l'évêque de Toulon, Mgr Dominique Rey, estime dans un communiqué publié sur son compte Twitter que cette décision "peut engendrer chez beaucoup incompréhension et souffrance". Dans le message d'accompagnement, l'évêque de Toulon écrit que "plus que jamais notre société a besoin de Dieu pour affronter les craintes et les incertitudes qui pèsent sur notre époque". »

Site source :

[info catho](#)